



Prévenir les désordres,
améliorer la qualité
de la construction

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

MAI 2019

Programme PROFEEL

Neuf projets pour stimuler l'innovation technique dans la rénovation énergétique

Le PROgramme de la Filière pour l'innovation en faveur des Économies d'Énergies dans le bâtiment et le Logement (PROFEEL) a été officiellement lancé le 26 avril 2019 par le Ministre d'Etat François de Rugy et sa secrétaire d'Etat Emmanuelle Wargon.

Il se compose de neuf projets, retenus par l'État, pour développer et améliorer la rénovation du parc de logements et du parc tertiaire. Trois sont portés par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et six par l'Agence Qualité Construction (AQC). Complémentaires, ces projets apporteront des outils et solutions pratiques aux professionnels pour développer le marché de la rénovation énergétique et sécuriser l'atteinte des performances attendues.

PROFEEL, un programme ambitieux d'innovation pour la rénovation des bâtiments

PROFEEL est le fruit d'une mobilisation de 16 organisations professionnelles du bâtiment, pour contribuer collectivement à la réussite du Plan de Rénovation Énergétique des bâtiments, lancé il y a un an par le gouvernement.

Quatre ambitions sont à l'origine de cette démarche collective de la filière :

- Promouvoir des outils et des services intelligents pour une sensibilisation à des comportements responsables
- Renforcer la culture du résultat pour donner confiance aux occupants, propriétaires ou gestionnaires d'immeubles, en leur fournissant des éléments objectifs d'évaluation des performances atteintes à l'issue de travaux de rénovation

Programme PROFEEL : neuf projets pour stimuler l'innovation technique dans la rénovation énergétique

- Innover dans les process organisationnels, stimuler l'innovation dans tous les domaines, impliquer davantage le numérique dans la rénovation ;
- Développer des solutions techniques et économiques pour la massification de la rénovation.

Lauréat d'un appel à programmes lancé par l'État dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), PROFEEL vise à stimuler l'innovation et la démocratiser auprès de tous les acteurs au travers d'actions concrètes et opérationnelles.

Le budget de CEE alloué au programme est de 24,55 M€. Il est financé grâce à des contributions financières d'EDF (40%), TOTAL Marketing (30%), ENGIE (20%), ENI Gas & Power (5%) et CPCU Paris (5%), pour un équivalent de 4,28 TWh cumac pour la période 2019-2020.

Les actions devront produire leurs résultats d'ici au mois de juin 2021.

La présidence du programme PROFEEL a été confiée à Nadia Bouyer, investie sur ce secteur depuis de nombreuses années. Le comité de pilotage se compose de représentants des Pouvoirs publics (ministères concernés et ADEME), de la filière bâtiment (16 organisations professionnelles), des cinq financeurs et des deux porteurs des projets (l'AQC et le CSTB). L'AQC assure la coordination et la gestion globale du Programme, en lien étroit avec la Présidente du Programme, ainsi que la mission de secrétariat de gouvernance.

Les 9 Projets retenus dans le cadre de PROFEEL :

- « **SEREINE** » : une solution d'évaluation de la performance énergétique intrinsèque des bâtiments rénovés via le développement de protocoles de mesures innovants ;
- « **Go-Rénove** » : un service web public d'aide à la décision multicritère de rénovation de logements (diagnostic, opportunités et risques liés à l'engagement des travaux, analyse des performances...) ;
- « **Stratégies de rénovation** » : un outil d'accompagnement des professionnels dans le choix de solutions de rénovation énergétique adaptées à chaque bâtiment et à son contexte ;
- « **Réno-Standard** » : l'établissement et le développement de solutions-types de rénovation optimisées dans une optique de préfabrication pour la maison individuelle ;
- « **Rex Rénovation** » : le partage et la valorisation d'enseignements issus des retours d'expériences d'opérations de rénovation performantes ;
- « **Procédures internes** » : l'accompagnement des professionnels dans la mise en œuvre de procédures internes d'autocontrôle et de process de réception des travaux de rénovation énergétique ;
- « **Qualité sanitaire et énergétique des rénovations** » : l'élaboration de méthodes simplifiées d'évaluation de la performance globale « énergie – santé – confort » des bâtiments rénovés ;
- « **Connaissances et bonnes pratiques** » : développement de la connaissance globale d'une opération de rénovation, aussi bien en termes de prévention des risques que de codification et diffusion des bonnes pratiques ;
- « **Numérisation de l'existant** » : solution de numérisation du bâti existant facile d'usage et économique pour les artisans et TPE.

Les 16 organisations professionnelles mobilisées dans le cadre de PROFEEL :

L'AIMCC, le CAPEB, la Fédération CINOV, le CNOA, la COPREC, la FFA, la FFB, la FIEEC, la FNBM, la FPI, La fédération des SCOP-BTP, SYNTEC Ingénierie, LCA-FFB, l'UNSFA, l'UNTEC et l'USH



Plus d'informations sur le programme et l'ensemble des projets sur programmeprofeel.fr



L'Agence qualité construction (AQC)

L'Agence qualité construction (AQC) est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général, dont la vocation est la prévention des désordres et l'amélioration de la qualité de la construction. Créée en 1982, son histoire prend ses racines dans le dispositif mis en place par la loi du 4 janvier 1978, dite « loi Spinetta », relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction.

Lieu de travail et d'échanges de 46 organismes membres qui se mobilisent autour de la qualité de la construction, l'AQC dispose de trois Commissions spécialisées : la Commission Observation, la Commission Prévention Produits mis en œuvre (C2P) et la Commission Prévention Construction (CPC).

Au cœur de son action et pour la guider, l'AQC dispose de plusieurs bases de données répondant à des objectifs ciblés : connaissance des pathologies récurrentes dans les constructions, anticipation des sinistres sériels, évaluation des potentialités de sinistres liées aux évolutions performanciennes, identification des pathologies potentielles liées à de nouveaux modes constructifs ou à des évolutions réglementaires ou normatives.

Partant de cette observation à l'échelle nationale, toutes les actions de l'AQC et les nombreux outils qu'elle élabore ont pour fonction d'aider les professionnels sur le terrain dans leurs pratiques quotidiennes et de participer aux progrès collectifs du monde du bâtiment.

www.qualiteconstruction.com

Le fichier JPEG Haute Définition du logo PROFEEL est disponible sur notre site Internet www.qualiteconstruction.com, à la rubrique « [Presse](#) ».

Relation Presse AQC :

Frédéric HENRY

Tél. : 01 44 51 03 51 – E-mail : f.henry@qualiteconstruction.com

Contact PROFEEL AQC :

Julien THOMAS

Tél. : 01 44 51 03 51 – E-mail : j.thomas@qualiteconstruction.com